Haute-Loire LE DÉPARTEMENT

Direction des ressources humaines

FICHE DE POSTE

Dernière mise à jour : 06/07/2026

Identification du poste	
Intitulé du poste	Conseiller pédagogique petite enfance départemental (H/F)
Direction	Direction des Solidarités Humaines (DSH) – Direction déléguée Enfance
Service	Protection Maternelle et Infantile (PMI) – Prévention santé
Cellule / COR / Collège / Secteur	
Résidence administrative	Le Puy en Velay
Type d'emploi	Contrat de projet pour 4 ans

Informations administratives	
Cadres d'emplois	Puéricultrices territoriales Educateur de jeunes enfants territoriaux
Grades	Tous les grades
Métiers	Puériculteur Éducateur de jeunes enfants
Groupe de fonctions	A4
Sujétions spéciales	Complément de traitement indiciaire (CTI) - 49 points
NBI (titulaire uniquement)	Non
Temps de travail	Temps complet

CONTEXTE

La Protection maternelle infantile (PMI) est un service public départemental, placé sous l'autorité et la responsabilité de la Présidente du Conseil Départemental, offert à tous les futurs parents, aux parents et aux enfants de moins de 6 ans.

Le service instruit notamment toutes les demandes d'agrément d'assistants maternels et familiaux, et en réalise le suivi. Il s'assure également de la qualité d'accueil au sein des structures d'accueil de jeunes enfants du département.

En partenariat avec la CAF, et face aux enjeux actuels, le Département de la Haute Loire souhaite soutenir encore davantage les professionnels de la petite enfance, et développer la dynamique autour des réseaux existants.

Les objectifs du poste sont les suivants :

Mettre en œuvre du plan de contrôle départemental des EAJE (décret de janvier 2025)

Répondre aux enjeux identifiés au niveau du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) :

- Développer une stratégie de renouvellement et de valorisation de la profession d'assistant(e) maternel(le) pour répondre à la perspective d'un départ massif en retraite,
- Accompagner le développement des Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM), leur structuration et professionnalisation dans le cadre du réseau
- Accompagner les professionnels autour de l'accueil inclusif et du développement des places AVIP

Répondre aux orientations partagées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et le Département :

- Accompagner les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) dans la réforme des modes d'accueil petite enfance en garantissant sa mise en œuvre de manière effective et homogène sur l'ensemble du territoire
- Proposer des actions d'accompagnement des professionnel(le)s pour les soutenir dans leur pratique
- Garantir une offre de qualité d'accueil au sein des EAJE conforme aux exigences de la charte d'accueil du jeune enfant (article L214-1-1 du Code de l'action sociale et des familles) et du référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant
- Contribuer au déploiement et à la valorisation du service publique de la petite enfance

Répondre à l'article L421-17-1 du Code de l'action sociale et des familles modifié par Loi n°2007-308 du 5 mars 2007 - art. 14 : le suivi des pratiques professionnelles des assistants maternels employés par des particuliers est assuré par le service départemental de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

De manière générale l'objectif est :

- Accompagner les professionnels de la petite enfance sur un plan qualitatif par le biais d'apports de fond et de bonnes pratiques
- Développer une dynamique au sein du réseau des professionnel(le)s
- Avoir un interlocuteur privilégié pour l'ensemble des structures
- Assurer la promotion des métiers de la petite enfance

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

Travail en réseau et en collaboration :

- Référent départemental des EAJE/RPE/MAM
- Réalisation du contrôle et suivi des EAJE dans le cadre d'un plan départemental, en lien avec les partenaires (CAF, préfecture) et en collaboration avec les responsables de territoire PMI
- Accompagner les groupes de travail thématiques issus des réseaux
- Développer des partenariats et une synergie avec les professionnels du territoire dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire
- Promotion et valorisation des métiers de la petite enfance (participation forum métiers, intervention en collèges/lycées et écoles professionnelles, etc.)

Accompagnement des professionnels sur les bonnes pratiques :

- Accompagner la structuration des structures (MAM, crèches à vocation d'insertion professionnelle, etc.) et accompagner à l'accueil inclusif
- Développer une fonction d'expertise éducative et sociale sur la politique de la famille et le champ de la petite enfance
- Analyse continue des besoins des structures en vue d'améliorer la qualité de l'accueil
- Accompagner les structures sur des pratiques d'autoévaluation à partir des normes imposées par la réforme des modes d'accueil de 2021
- Conduites d'actions visant à traiter des questions didactiques, pédagogiques ou organisationnelles vis-à-vis des professionnels des structures

- Œuvrer à soutenir les environnements bienveillants, riches et motivants au sein des EAJE, qui permettent l'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières de l'enfant, en lien avec la charte d'accueil du jeune enfant
- Veille au maintien de la continuité éducative dans le respect du milieu familial, social et culturel de l'enfant
- Favoriser les pratiques d'EPP
- Analyse et actions visant à prévenir les risques de maltraitance en EAJE

Accompagnement des professionnels sur la gestion de projet :

- Projets transverses dans le cadre des réseaux
- Projets propres aux structures

COMPETENCES REQUISES

Niveau requis : Diplôme d'état de puéricultrice ou Diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants avec expérience dans la direction d'EAJE

Formation et qualifications nécessaires :

- Expérience dans le domaine de la petite enfance
- Se tenir informé de l'évolution de la législation et des pratiques professionnelles en vigueur
- Permis B en cours de validité

Compétences techniques

- Développement physique et psychique de l'enfant
- Règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans les EAJE
- Gestion et administration des structures de la petite enfance
- Expertise pédagogique dans le domaine de la petite enfance
- Maitrise des modalités de contrôle des EAJE // règlementation
- Maitrise de la réglementation qui structure les MAM et les RPE
- Maitrise des besoins fondamentaux de l'enfant
- Maitrise de la législation et de la règlementation en vigueur : EAJE, RPE, assistantes maternelles, droits de l'enfant
- Connaissance de l'environnement institutionnel et mise en œuvre des protocoles départementaux
- Connaissances vis à vis des personnes en situation de vulnérabilité/précarité

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Rigueur et sens de l'organisation
- Capacité à ordonner les priorités
- Capacités à élaborer des projets en lien avec les structures et les partenaires en établissant une relation de confiance
- Connaissances en santé publique
- Maitrise de l'outil informatique, bureautique et du logiciel de suivi des professionnels
- Capacités d'écoute, d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Aptitude à la prise de décision
- Sens des responsabilités
- Secret professionnel

- Capacités à communiquer efficacement
- Capacité d'adaptation

Personnelles :

- Capacité à faire preuve d'initiative, d'autonomie et de dynamisme
- Savoir établir une relation de confiance et de respect avec les usagers
- Capacité à prendre du recul, maîtrise de soi
- Capacité à s'adapter aux évolutions et aux changements des organisations et des pratiques
- Éthique et déontologie professionnelle
- Forte implication demandée, sens du service public, disponibilité

Relationnelles :

- Aptitudes relationnelles
- Sens du travail en équipe
- Aptitudes à travailler en réseau
- Aptitude à coordonner/ animer des actions de formation

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique : Chef de service de PMI

Niveau d'intégration dans une équipe : en équipe

Relations fonctionnelles :

- Equipes des services de PMI de territoire
- Equipe du service d'action sociale partenariale de la CAF
- Ensemble des EAJE et MAM, RPE
- Partenaires institutionnels et associatifs, etc.

AUTONOMIE

- Haute

SPECIFICITES DU POSTE

Organisation du temps de travail :

- Poste à temps complet
- Télétravail possible
- Travail en horaires de journée, pas de travail de nuit, de weekend ou de jour férié

Territoire d'exercice : Le département de la Haute Loire

- Travail partenarial, ouverture sur l'ensemble du département
- Déplacements fréquents sur le département

Autres :

- Permis de conduire + véhicule, utilisation d'un véhicule de service en fonction des possibilités